



* 2 applications/jour – Durée de protection pour 1 application : 7 heures.

Laboratoire Chauvin
416 rue Samuel Morse - CS 99535
F - 34961 MONTPELLIER
Tel : 04 67 12 30 30



IR3535 est une marque déposée.

Pour une information complète, se référer à l'intérieur de l'étiquette

PROPRIÉTÉS : Produit à usage biocide (TP19, Répulsif), destiné à l'usage humain, qui repousse efficacement les moustiques (*Aedes spp.*, *Culex spp.* et *Anopheles spp.*, stade adulte). Produit à usage cutané destiné au grand public.

Fabriqué dans l'U.E. / Produit à usage biocide (TP19, Répulsif - Liquide, prêt à l'emploi (AL)) Vaporisateur sans gaz

COMPOSITION : Contient la substance active IR3535® 35% (m/m) (ethyl butylacetylaminopropionate - CAS 52304-36-6).



UFI : T8R1-4008-N00V-7HCR



N° lot / EXP :

AMM N° : FR-2019-0092-07-01

632D01-09.25 / L1FR01 / AE20BAU01

75mL e

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : Respecter les doses d'application du produit. Toujours lire l'étiquette avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement. La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau, etc.) peuvent modifier la durée de protection. Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs. En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ TROPIC MONOÏ. Retraitier en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.

***Efficacité répulsive anti-moustiques jusqu'à 14 heures (2 applications/jour – Durée de protection pour 1 application : 7 heures en conditions tropicales).**

****Convient aux femmes enceintes et aux enfants à partir de 24 mois si les autres moyens de prévention se sont révélés insuffisants ou inefficaces.**

Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains uniquement sur les zones suivantes :

- Adultes et enfants (> 12 ans) : Tête, ¾ des bras, ½ jambes, mains.
- Enfants de 24 mois à 11 ans : Idem sauf les mains.

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage. Pour les enfants (< 12 ans), le produit doit être appliqué par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains des enfants (< 12 ans). Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments. Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

Utilisation du répulsif contre les moustiques : Zones à traiter : 0,48 mg / cm² de peau. **De 24 mois à 11 ans : 1 application/jour. Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications/jour.** À titre d'exemple, le traitement des ¾ des bras correspond à 1-2 pulvérisation(s) chez l'enfant (< 12 ans) et 2-3 pulvérisations chez l'adulte, par bras. Nombre maximal de pulvérisations : 10 chez l'enfant (2-5 ans), 12 chez l'enfant (6-11 ans) et 24 chez l'adulte. **CONTRE-INDICATIONS :** Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 24 mois. Ne pas appliquer sur les muqueuses, des lésions cutanées étendues, ou en cas d'antécédents d'allergie cutanée. **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :** Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Contient du benzyl salicylate. Peut produire une réaction allergique. Tenir à l'écart de la chaleur,

des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison au 01 45 42 59 59 ou appeler le 15/112. En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin. En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. Garder l'emballage à disposition. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.

Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées. Ne pas utiliser le produit au-delà de sa date de péremption.

CINQ SUR CINQ TROPIC MONOÏ

Éthyl butylacetylaminopropionate 35% (m/m) - CAS 52304-36-6.

Laboratoire Chauvin
416 rue Samuel Morse - CS 99535
F - 34961 MONTPELLIER
Tél : 04 67 12 30 30

AMM N° : FR-2019-0092-07-01

UFI : T8R1-4008-N00V-7HCR



Attention ! Ne pas pulvériser sur les objets environnants / accessoires portés. Après pulvérisation, laisser sécher avant tout contact avec les objets environnants / accessoires portés.

75mL e